LICENCIEMENT POUR FAUTE

Procédure

1 Convocation entretien

2 mois maximum à compter du jour de la faute.

2 Entretien avec l'employeur

5 jours minimum après réception de la convocation

3 Notification du licenciement

2 jours ouvrables minimum après l'entretien préalable

Faute grave ou lourde

✗ **Pas de préavis**

OU

Faute simple

✓ **Début préavis (sauf dispense)** à la premiere présentation de la lettre de licenciement

Indemnités

Indemnités	Faute simple	Faute grave	Faute lourde
Indemnité de licenciement	✓	✗	✗
Indemnité compensatrice de préavis	✓	✗	✗
Indemnité de congés payés	✓	✓	✓

Exemples de fautes

Simple

- Retards répétés
- Erreurs, négligence dans l'exécution de ses tâches

Grave

- Abandon de poste
- Etat d'ivresse au travail
- Propos humiliants et répétés

Lourde

- Violence physique et morale
- Dégradation volontaire
- Divulgation d'informations confidentielles

BON À SAVOIR : Cette infographie est établie sur la base des dispositions légales. La CCN applicable peut prévoir des règles spécifiques.

Sources :
Service Public : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1137
Droits d'auteur © octobre 2026, CASSIOPAIE

CASSIOPAIE
29, RUE MAURICE FLANDIN - 69003 LYON
Tel.: 04 28 00 06 69 www.cassiopaie.com - LYON B753454 362